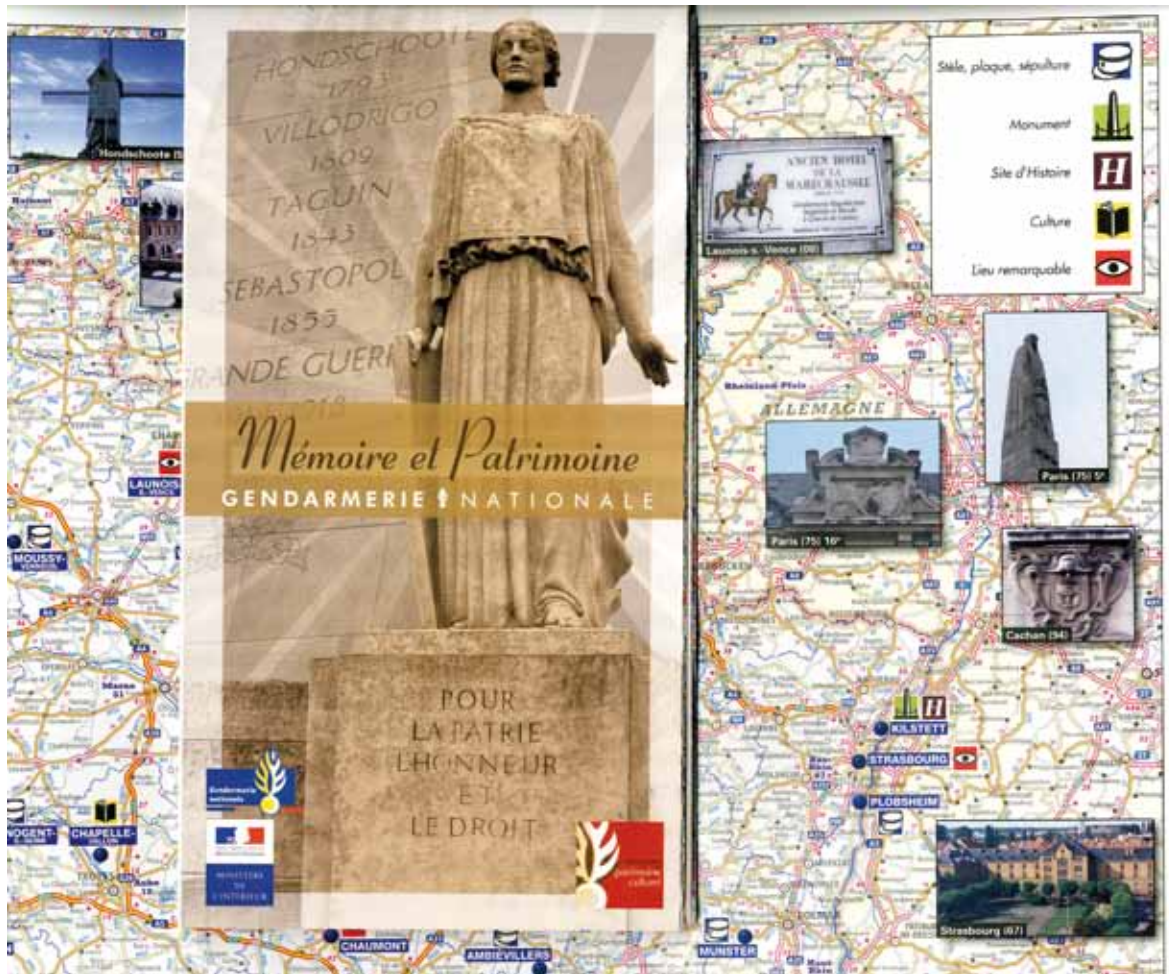


La carte du patrimoine de la gendarmerie

Richard FILMOTTE

Lieutenant
Délégation au patrimoine culturel
de la Gendarmerie nationale



Aborder l'évolution d'une institution comme la Gendarmerie nationale oblige à prendre du recul et à maîtriser un certain nombre de concepts. On oppose parfois les tenants de la continuité historique aux partisans d'une obligatoire modernité. Parfois même, on unit les termes « traditions » et « modernité » soulignant ainsi une légitimité temporelle qui fait fi des difficultés et laisse croire que les évolutions sont indolores. Entre ces visions il reste un espace de transition, il relève des traditions et du patrimoine.

Derrière les objets, monuments ou sépultures combien de peines et de réussites non conservées dans les archives ? Derrière les façades des casernes fermées, combien de faits, d'heures au service de la Cité, d'histoires qui font l'Histoire ? Ces lieux illuminent notre passé et fondent nos valeurs. Ils peuvent conforter un légitime sentiment de fierté et inciter à regarder l'avenir avec sérénité. Ces lieux « de la Mémoire¹ » sont des médiateurs et contribuent à la réification du gendarme comme élément constitutif d'une histoire globale de l'institution.

La délégation au patrimoine culturel de la gendarmerie (DELPAT) est responsable de l'identification et de la protection des lieux de mémoire. Par des actions de communication, elle vise à entretenir le souvenir et par la même à mettre en exergue les valeurs des gendarmes.

La notion de patrimoine² fait appel à une relation charnelle avec le passé car elle évoque l'essence de ce qui doit être conservé. Le patrimoine de la gendarmerie est matériel (architecture, mobilier) et immatériel (valeurs). Deux domaines restent transverses, la symbolique et les uniformes. En effet ces objets sont les supports de messages immatériels. Ce patrimoine est tout autant celui qu'on reçoit, que celui qui forge l'identité et constitue.

Apportant sa pierre à l'édification d'un socle culturel, la délégation au patrimoine culturel a publié une carte routière consacrée au patrimoine de la gendarmerie. Le choix des sites retenus peut répondre à une définition du domaine telle que le propose Pierre Nora³ : « *partir des lieux, au sens précis du terme, où une société quelle qu'elle soit, nation, famille, ethnie, parti, consigne volontairement ses souvenirs ou les retrouve comme une partie nécessaire de sa personnalité : lieux topographiques, comme les archives, les bibliothèques et les musées ; lieux monumentaux, comme les cimetières ou les architectures ; lieux symboliques, comme les commémorations, les pèlerinages, les anniversaires ou les emblèmes ; lieux fonctionnels, comme les manuels, les autobiographies ou les associations : ces mémoriaux ont leur histoire* ». Au fil des siècles qui jalonnent l'histoire de notre pays, la gendarmerie a laissé témoignage de son action partout sur le territoire national.

« *Cet homme est un simple de cœur, il a l'esprit droit et l'âme honnête ; étranger aux passions il ne connaît que le devoir ; son intérêt est de bien servir ; sa religion est l'honneur* ». Ces propos du général Ambert témoignent d'un patrimoine immatériel qui ne peut être présenté concrètement. Il est cependant perceptible au travers des lieux de mémoire recensés qui tissent ce lien particulier entre le pays et la gendarmerie. La carte propose de découvrir cette institution à travers 165 instants d'histoire.

Au terme de cette tentative de valorisation du patrimoine, on peut identifier une typologie des lieux recensés et en déduire quelques idées forces.



Fronton de la caserne Exelmans à Paris.

Le patrimoine architectural

Composé principalement des casernes, il est problématique dans son étude. En effet, la caserne est le témoin d'une époque pour ce qui est de sa destination (unité rurale ou urbaine, missions). Elle est le reflet d'une organisation quant à son effectif et sa répartition dans l'espace. Mais surtout, souvent, l'institution n'est qu'occupante des lieux et pourtant elle y inscrit l'histoire quotidienne d'un territoire telle que décrite à travers les archives. Dès lors qu'une brigade emménage dans des locaux neufs, le bâtiment de caserne peut être détruit si vétuste, aménagé au profit de bailleurs sociaux ou vendu. On assiste alors à la disparition opérationnelle de la gendarmerie et à la persistance des traces. C'est le cas à l'ancienne gendarmerie de Beaumont-le-Roger (27) où sous la peinture blanche de la façade se distingue encore l'enchevêtrement des termes « Gendarmerie nationale » qui recouvrent le mot « Impériale ».

Autre site, à la dissolution de l'escadron de Saint-Malo, une partie matérielle de la mémoire liée à la garde républicaine mobile à cheval a disparu. Cette unité⁴ disposait d'un pédiluve à chevaux et dans les hangars on distinguait mangeoires et sol en pente pour l'écoulement des eaux usées, caractéristique des écuries.

La disparition des anciennes emprises a des conséquences sur la mémoire de l'institution. Ne pouvant tout conserver, on peut imaginer la fixation de cette mémoire par un reportage photo ou vidéo à l'image des témoignages oraux des anciens de l'arme.

¹ Pour approfondir cette notion, voir l'article de Frédéric ERZEN, « la célébration de la figure du gendarme au travers des lieux de mémoire », *Cahiers du CEHD*, n°35, Paris, CEHD, 2008, p. 95.

² De patrimonium, l'héritage du père.

³ Pierre Nora, « Mémoire collective » in Jacques Le Goff, Roger Chartier, Jacques Revel, *La nouvelle histoire*, Paris, Retz, 1978, p. 398-401.

⁴ Sur le site de Dinard (35).

Sur un territoire, ce qui donne la puissance à l'enceinte de la gendarmerie, à son rayonnement symbolique, c'est sa vocation opérationnelle. Dès lors qu'elle est désertée par ses occupants elle n'est plus qu'un contenant d'histoires. Elle conserve un sens de symbole si on y prête attention par une mise en valeur, ou en racontant l'histoire.

Si le clocher de l'église reste dans les villes et villages *le signe architectural par excellence de la mémoire de deux millénaires de vie chrétienne enracinée dans un territoire*⁵ ; force est de constater que la gendarmerie du canton reste la mémoire liée au juge de paix, au responsable de l'ordre, au dernier recours pour la tranquillité.

Les sépultures, monuments et plaques

Cette catégorie est la plus présente. De nombreuses unités portent un nom de baptême et le postulat minimum en matière de mémoire est d'apposer une plaque au nom du parrain. Il serait opportun de les codifier. Elles devraient toujours être visible par le public et pourraient exposer par une courte biographie les circonstances de la mort du parrain.

Sur la carte ne sont retenues que quelques plaques souvenirs des unités. Nous avons souhaité étendre les sites de mémoire aux hommages rendus par les citoyens et les collectivités, aux monuments nationaux, mais aussi aux sépultures de héros ou d'anonymes de la gendarmerie.

Sur un des murs de l'ancienne brigade de la commune de Mennecy (91), des particuliers ont apposé une plaque qui rend hommage à l'action des gendarmes durant la Seconde Guerre mondiale. Cette mémoire combattante est aussi évoquée au fort des Dunes à Leffrinckoucke (59) avec une inscription en souvenir des gendarmes prévôts de la 12^e DIM disparus le 3 juin 1940.

Enfin rappelons les initiatives de la commune de Puget-Théniers (06). L'ADC Remond est un véritable héros local. Une fresque évoquant son action décisive pour empêcher le massacre d'otages durant la Seconde Guerre mondiale est exposée à la médiathèque et il est honoré chaque année au monument qui lui est consacré dans la ville.

⁵ *Les lieux de mémoire*, tome 3, Quarto Gallimard, Paris, 1997, p.3083.

⁶ Instruction n° 1676 DEF/GEND/SHGN/DPCG du 27 octobre 1999 relative aux musées et aux salles d'honneur et de tradition de la Gendarmerie nationale.



Monument élevé au cimetière de Belleville en hommage aux gardes fusillés durant la Commune.

La mémoire nationale rend aussi hommage aux gendarmes. L'institution est évoquée à la nécropole nationale de Fréjus (mémorial des guerres d'Indochine) et sur le monument national aux combattant d'Afrique du Nord (Paris) grâce à l'indication du nom des gendarmes décédés.

Pièce maîtresse de la mémoire de l'institution, le monument de la Loi est érigé à Versailles (78). Il rend hommage à la gendarmerie dans sa globalité. Les gardes et gendarmes de toutes les époques, les théâtres d'opérations, les batailles des drapeaux sont évoqués grâce à des inscriptions et des sculptures.

Espaces ancrés dans le paysage physique et mémoriel de la France, tous ces lieux constituent nos intemporelles sentinelles de mémoire.

Les salles d'honneur

La salle d'honneur est le plus petit espace institutionnel de la mémoire organisée au sein de la gendarmerie, en effet la création et la gestion de ces salles sont régies par une instruction permanente⁶. Ces emprises sont au nombre d'une centaine et présentent des surfaces ou des intérêts assez hétérogènes.

Les salles ont pour but d'entretenir la mémoire de l'unité et de la présenter aux autorités et aux

nouveaux admis. Conservatoire des traditions du corps, cette salle est un lieu idéal pour solenniser certains instants de la vie de l'unité⁷. L'histoire écrite par l'officier tradition, doit pouvoir y être exposé et communiqué.

Quelques salles sont recensées sur la carte du patrimoine. Elles présentent les avantages d'être ouvertes au public et de mettre en avant l'histoire de formations de gendarmerie liées à des périodes historiques.

Ainsi la salle du groupement blindé de gendarmerie mobile à Versailles-Satory (78) présente les matériels, les engagements particuliers⁸, les tenues, équipements et souvenirs du corps. L'escadron de gendarmerie mobile 23/3 d'Argentan (61) mérite d'être distingué pour son travail. La salle constitue un véritable outil de communication accessible au public et ouvert sur la ville de résidence.

Les espaces culturels

Ce vocable, identifié sur la carte par l'icône « culture » reste un champ à quantifier. A l'occasion du recensement des lieux de patrimoine, nous avons pu appréhender combien la gendarmerie est parfois profondément intégrée à une mémoire locale. Ce domaine est même celui qui est le plus difficilement détectable. Ainsi c'est au travers des recherches sur Sainte Geneviève que nous avons identifié la très belle statue de Maindron représentant la Sainte désarmant Attila par ses prières à Cholet (49).

C'est encore des recherches sur internet qui ont permis de découvrir à Daumeray (49) une compagnie de théâtre qui fait revivre chaque année l'histoire de Rouget le braconnier affrontant les gendarmes. Dans le domaine des créations artistiques, nous nous attachons à détecter les œuvres produites dans le cadre des constructions de casernes au titre du 1% culturel⁹.

La gendarmerie est riche de l'histoire écrite au jour le jour dans la discrétion par ses hommes et femmes. Chaque territoire présente son souvenir, parfois inscrit dans le sang des soldats de la loi, ou encore par des sites témoins de la présence de gendarmes toujours prêts à veiller au secours et au service des citoyens.

Cette mémoire faite de traces dans les musées et salles d'honneur, de souvenirs, d'hommages, de monuments, est constitutive de l'identité du gendarme. Elle présente à travers des faits, des histoires, des actes, ce qui forge sa culture et ses valeurs.

⁷ L'accueil des nouveaux affectés par le PPM, la remise des galons ou des félicitations, la remise d'un certificat de fin de service.

⁸ Le GBGM est l'héritier des formations mécanisées de la garde républicaine et la séquence consacrée à l'engagement au Kosovo mérite tout particulièrement la visite.

⁹ Fresque murale peinte à l'école de gendarmerie de Chateaulin et monument figurant dans la cour de caserne Kellermann à Paris.

